

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 6 avril 1965

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—DÉPÔT D'UN RAPPORT CONCERNANT LE RETRAIT D'ÉQUIPES

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer un exemplaire français et un exemplaire anglais du rapport du 27 février de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Vietnam concernant le retrait, à la demande du gouvernement du Vietnam du Nord, des équipes de la Commission stationnées dans ce pays.

LE VIETNAM—DISCOURS DU PREMIER MINISTRE AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au premier ministre mais auparavant, je voudrais le féliciter de l'honneur que lui a conféré l'Université Temple, vendredi soir, en lui décernant le prix de la paix.

J'aimerais lui demander si l'opinion qu'il a exprimée sur le Vietnam représentait une décision ministérielle? Je pose cette question parce que vendredi après-midi, dans sa version de la situation et des vues du Canada, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait adopté une attitude un peu différente de celle du premier ministre dans son discours prononcé à l'extérieur.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): C'est évidemment en ma qualité de chef du gouvernement, monsieur l'Orateur, que j'ai pris la parole, à la connaissance et avec l'approbation de mes collègues, et je trouve que mes propos ne contredisaient en rien les déclarations du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais je suis peut-être allé un peu plus loin que lui vendredi après-midi.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre voudrait-il nous dire si la réaction du président des États-Unis à l'idée d'une pause, mesurée ou non, indiquait qu'elle lui a paru encourageante?

Le très hon. M. Pearson: L'idée l'a vivement intéressé, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: Avant de prononcer son discours, le premier ministre avait-il débattu la question avec les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et y avait-il eu échange de vues à cet égard avec le gouvernement américain?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, d'habitude, toute déclaration sur les affaires extérieures est débattue avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui se charge d'en parler à ses fonctionnaires. Quant à la déclaration de vendredi dernier, nous n'en avons parlé au préalable ni au gouvernement américain ni à aucun service américain, mais ils étaient parfaitement au courant de notre opinion au sujet du Vietnam.

• (2.40 p.m.)

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Ma question s'adresse au premier ministre et concerne la conférence de presse que le président Johnson et lui-même ont tenue à Camp David. On rapporte que M. James Minifie a demandé au premier ministre d'exposer ses opinions et celles du gouvernement. Le premier ministre aurait dit que le gouvernement canadien appuyait et approuvait la politique américaine au Vietnam. Je désire demander au premier ministre si c'est un compte rendu fidèle des propos qu'il a tenus à cette conférence de presse.

Le très hon. M. Pearson: Je me ferai un plaisir de remettre au député le compte rendu de mes paroles. Je n'ai pas ici ce compte rendu exact, mais sauf correction de détails, j'ai dit que le gouvernement avait appuyé la politique des États-Unis au Vietnam et désirait pouvoir maintenir cet appui.

LA TANZIE—PROGRAMME D'AIDE À L'AVIATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à une question qui m'a été posée la semaine dernière par le député de «Reindeer»... (*Exclamations*)

M. MacEwan: Le Père Noël!

Une voix: Vous avez chevauché sur un renne.